

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION RÉNOVATION ET BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE

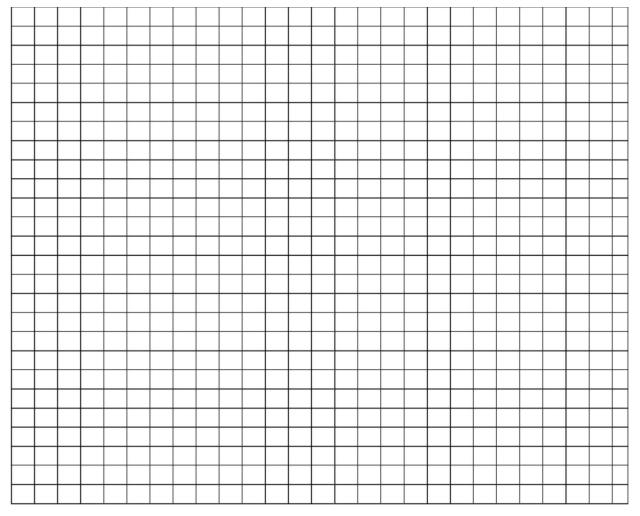
Au moment de déposer votre demande de permis, il est <u>obligatoire</u> de fournir tous les renseignements et documents subséquents. Ils seront nécessaires afin de compléter la demande et d'entamer l'étude du projet. <u>Il est important de déposer la demande de permis complète au moins **deux semaines** avant le début des travaux. Toutefois, il est important de savoir que la municipalité dispose de 30 jours, après le dépôt de la demande complète, pour donner une réponse. L'inspecteur est aussi en droit de demander tout autres documents nécessaires à la bonne compréhension du projet.</u>

1. IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE			
Nom de famille	Prénom		
Adresse actuelle			
Ville	Province	Code postal	
Téléphone	Courriel		
2. RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTREPRENEUR			
Nom	Auto-construction		
Adresse			
Téléphone			
Numéro de compagnie/entreprise (RBQ/NEQ)	Responsable des travaux		
3. RENSEIGNEMENTS SUR LES TRAVAUX PROJET	rés		
Date de début des travaux	Date de fin des travaux		
Coût approximatif des travaux			
Description détaillée du projet			

4. DOCUMENTS REQUIS

CROQUIS DU PROJET

Pour l'implantation d'un bâtiment complémentaire, veuillez indiquer la distance entre les bâtiments existants/projetés ainsi que les marges de reculs pertinentes au projet



L'inspecteur en bâtiment et en environnement est disponible les lundi et jeudi entre 8h00 et 16h30 à l'Hôtel de Ville. Vous pouvez également le contacter au 418-588-6854 ou par courrier électronique à l'adresse : info@st-victor.qc.ca

5. Signature			
Signature du requérant	Date		